

Droit de la vente immobilière (DPRI614_TGI)



ECTS
2 crédits



Composante
IUT d'Annecy

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- * Comprendre le cadre juridique applicable à la vente immobilière
- * Respecter les règles relatives aux avant-contrats dans la pratique professionnelle
- * Comprendre l'acte authentique
- * Appréhender les conséquences juridiques liées à la vente immobilière

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	8,75h
CM	Cours Magistral	8,75h

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial ».

Plan du cours

Chapitre 1 : Les avant-contrats

- * Section 1 : La promesse synallagmatique de vente
- * Section 2 : La promesse unilatérale de vente

Chapitre 2 : L'acte authentique

- * Section 1 : Les règles de forme
- * Section 2 : Les règles de fond

Chapitre 3 : Les conséquences de la vente

- * Section 1 : Le transfert de propriété
- * Section 2 : Les cas particulier

Chapitre 4 : La preuve et la revendication de la propriété immobilière

Infos pratiques

Lieux

- › Anancy-le-Vieux (74)
-

Campus

- › Anancy / campus d'Anancy-le-Vieux